



Le 23 novembre 2012

Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télééc. : (514) 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande prolongation de l'entente d'intégration éolienne
Dossier Régie: R-3799-2012
Notre dossier: R046587

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2012-144 (paragraphe 136), veuillez trouver ci-joint la confirmation d'Hydro-Québec Production relative à la prolongation de l'entente d'intégration éolienne.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser
ÉF/rm

p.j.
c.c.: Intervenant (par courriel seulement)